

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 12 • Numéro 3 • Le 16 mars 2021

Allergies aux ingrédients entrant dans la composition des médicaments

Les consommateurs sont parfois allergiques à des médicaments. Dans certains cas, l'allergie peut ne pas être liée à l'ingrédient actif du médicament, mais plutôt à l'un des autres ingrédients du produit, un agent de conservation ou un colorant, par exemple. Ces ingrédients sont appelés « ingrédients non médicinaux ».

Médicamentssecuritaires.ca a reçu plusieurs rapports décrivant des réactions allergiques évitables à des ingrédients non médicinaux. Dans un cas, un consommateur ayant pris de l'amoxicilline, un antibiotique, a eu une réaction allergique à un ingrédient dérivé du maïs. L'allergie du patient a été enregistrée dans le système informatique de la pharmacie, mais la plupart de ces systèmes informatiques ne sont pas configurés pour signaler les problèmes liés à tous les ingrédients non médicinaux.

Médicamentssecuritaires.ca propose aux consommateurs les suggestions suivantes afin de réduire les risques de réactions allergiques aux ingrédients non médicinaux contenus dans les produits pharmaceutiques :

- **Discutez** avec votre pharmacien de **toutes** vos allergies, y compris les allergies alimentaires et environnementales.
- **Apprenez** les noms des ingrédients non médicinaux auxquels vous êtes allergique. Certains ingrédients peuvent porter plusieurs noms ou faire partie d'ingrédients courants utilisés dans la fabrication de médicaments. Voici trois exemples :
 - « Huile de cacahuète » est un synonyme de « huile d'arachide ».
 - Jaune de tartrazine est également appelé FD&C jaune n° 5.
 - Des ingrédients à base de maïs sont souvent utilisés comme édulcorants et agents de remplissage dans les médicaments.
- **Demandez** à votre pharmacien de vous renseigner sur les ingrédients non médicinaux que contiennent vos médicaments. Il peut être nécessaire de contacter le fabricant, car ces ingrédients peuvent changer au fil du temps.



Pour obtenir des conseils supplémentaires au sujet des allergies aux médicaments ou des ingrédients non médicinaux présents dans certains produits pharmaceutiques, lisez cette alerte :

<https://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201301AlerteV4N1RenseignementsSouffrentAllergies.pdf>

Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.